

Département du GERS

\*\*\*\*\*

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'ARMAGNAC



*Pays d'Armagnac*

## Extrait du registre des Délibérations du Comité Syndical du 30 novembre 2020

<b>Date de la convocation</b> 25/11/2020
---

<b>Nombre de délégués</b>	<b>21</b>
<b>Nombre de présents</b>	<b>20</b>
<b>Nombre d'excusés</b>	<b>1</b>
<b>Nombre de procurations</b>	<b>0</b>
<b>Vote</b>	
- <b>POUR</b>	<b>20</b>
- <b>CONTRE</b>	<b>0</b>
- <b>ABSTENTION</b>	<b>0</b>

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

07/12/2020
------------

Et publication le

07/12/2020
------------

Date d'affichage

07/12/2020
------------

L'an deux mille vingt et le trente novembre à 18h00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle d'animation de Nogaro sous la présidence de M. Michel GABAS.

**Présents :** M. BARSACQ Franck, BEYRIES Philippe, BROSSARD Frédérique, CAILLAVET Isabelle, CAMAZZOLA Robert, DESJARDINS Lionel, DUBOS Patrick, DUCLAVE Jean, TUMÉLÉRO Hélène (suppléante de DUPRONT Didier), ESPERON Patricia, GOUANELLE Vincent, GABAS Michel, HAMEL Bernard, LABORDE Martine, MAURAS Marie-Claude, MELIET Nicolas, NETO Barbara, THIEUX-LOUIT Véronique, TINTANÉ Isabelle, TOUHE-RUMEAU Christian

**Excusé :** M. BOISON Maurice

**Procuration :**

A été nommé **secrétaire de séance** :

M. Jean DUCLAVE

### Délibération N°10 – 30/11/2020 - 7.1.3

Nature de l'acte : 7.1.3

#### Décision modificative n°1 Budget principal PETR

Monsieur Le Président informe les membres de l'assemblée que le PETR doit procéder à une régularisation des amortissements prévus dans le budget primitif.

A été prévu sur le BP 2020 :

DEPENSE DE FONCTIONNEMENT compte 6811 : 3441.50 €  
 RECETTE DE FONCTIONNEMENT compte 28183 : 3441.50 €

Il est nécessaire pour enregistrer cette opération de reporter les articles où ont été enregistrés initialement les biens :

Inventaire n° 2 compte 28183 : 237.60 €  
 Inventaire n° 3 compte 28181 : 958.74 €  
 Inventaire n° 4 compte 28183 : 264.00 €  
 Inventaire n° 6 compte 28183 : 388.17 €  
 Inventaire n° 7 compte 28183 : 296.00 €  
 Inventaire n° 8 compte 28051 : 798.00 €  
 Inventaire n° 9 compte 28183 : 499.00 €

Total = 3441.51 €

**Oui l'exposé du Président, Le Comité Syndical après en avoir délibéré par 20 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention :**

**- adopte la décision modificative telle que décrite ci-après**

**INVESTISSEMENT**

Dépenses.		Recettes		
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article	• Opération	Montant
		28051 (040) : Concessions et droits similai		798,00
		28181 (040) : Install.générales,agencement		958,74
		28183 (040) : Matériel de bureau et informa		-1 756,74
Total Dépenses		Total Recettes		0,00

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes.	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) Opération	Montant
6811(042):Dot.aux amort.des immo,incorp	1 756,74		
6811(042): Dot.aux amort.des immo.incorp	-1 756,74		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	0,00

Ainsi fait et délibéré, les jours et mois an susdits,  
 Pour extrait conforme,

**Le Président,  
 M . Michel GABAS**

